



**La recherche partenariale :
le modèle de l'ARUC-ÉS
et du RQRP-ÉS . . .**

Rédaction : Louise Sutton

Supervision : Le comité « transfert » de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS¹

Conception graphique : Service des communications, UQAM

Impression : Repro-UQAM

L'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale et le Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale sont reconnaissants de l'aide financière qu'ils reçoivent du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et de l'Université du Québec à Montréal.

Dépôt légal – 2007

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 978-2-89276-419-2

1- Lucie Dumais, École de travail social, UQAM; Sonia Vailancourt, Conseil québécois du loisir; Andrée Lapière, CSN; Jean-Marc Fontan, Denis Bussières, Geneviève Shields et Louise Sutton, ARUC-ÉS/RQRP-ÉS

L'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale et le Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale sont désignés dans le texte tantôt par l'acronyme ARUC-ÉS et RQRP-ÉS tantôt par « l'Alliance et le Réseau ».

Le genre masculin est utilisé sans discrimination dans le seul but d'alléger le texte.

Table des matières

Présentation	4
Introduction	5
La recherche partenariale en économie sociale	6
Le modèle de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS	10
1 ^e étape : Codéfinition d'un projet de recherche partenariale	11
2 ^e étape : Demande d'accréditation	13
3 ^e étape : Coréalisation du projet : la coproduction des connaissances	14
4 ^e étape : Valorisation des connaissances	15
5 ^e étape : Bilan de la recherche partenariale	16
La structure de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS	17
La codirection	17
Les comités de coordination	17
Les chantiers d'activités partenariales (CAP)	18
Les groupes régionaux d'activités partenariales (GRAP)	18
Les comités de suivi	20
Les partenaires de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS	20
Les étudiants	21
L'équipe permanente	21
Conclusion	22
Bibliographie	23
Annexe : Fiche d'accréditation	24

Présentation

L'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) et le Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ÉS) sont des organismes partenariaux de recherche financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Ce consortium de recherche en économie sociale réalise des activités de réflexion, de recherche et de valorisation des connaissances en économie sociale. Ses actions contribuent à la reconnaissance et à l'essor de l'économie sociale comme outil de développement social, culturel, politique et économique du Québec.

L'ARUC-ÉS, créée en 2000, est le premier centre de recherche interuniversitaire québécois entièrement consacré à la recherche partenariale. Ses activités portent sur différents secteurs de l'économie sociale : l'habitat communautaire, les services aux personnes, le loisir et le tourisme social, la finance et le développement local et régional. Créé en 2005, le RQRP-ÉS est quant à lui l'un des six centres canadiens voués à la recherche partenariale en économie sociale. Ses activités sont décentralisées dans les huit régions du Québec où l'on trouve une institution universitaire et ses objets de recherche s'articulent autour des particularités de chacune de ces régions. Les deux centres cohabitent sous le même toit, à Montréal.

Introduction

Ce document vise à faire connaître l'expérience de l'Alliance et du Réseau auprès de tous ceux qui s'intéressent aux pratiques de recherche en partenariat et à promouvoir la recherche universitaire au service des milieux de pratique.

Le comité de travail de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS, chargé de faire avancer les pratiques en matière de valorisation des connaissances, s'est vite rendu à l'évidence que le mode de recherche en partenariat comporte des avantages importants en ce qui a trait au « transfert » des connaissances au sein des milieux de pratique. C'est dans cet esprit qu'il lui a semblé important de rappeler, dans le présent ouvrage, les caractéristiques et les conditions qui facilitent ce mode de recherche et de travail partenarial.

Ainsi, *La recherche partenariale : le modèle de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS* permettra aux partenaires rassemblés au sein de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS :

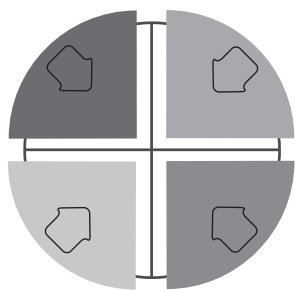
- De partager une compréhension commune de la recherche partenariale et du mode de travail en partenariat au sein de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS;
- De s'approprier les caractéristiques qui distinguent la recherche partenariale de la recherche traditionnelle;
- D'apprécier les avantages que la recherche partenariale comporte pour eux et pour le développement de l'économie sociale;
- D'optimiser la diffusion et le transfert des connaissances issues de la recherche.

En deuxième lieu, ce document vise à faire connaître l'expérience de l'Alliance et du Réseau auprès de tous ceux qui s'intéressent aux pratiques de recherche en partenariat et à la promotion de la recherche universitaire au service des milieux de pratique.

Le chapitre 1 présente de façon succincte ce qu'est la recherche partenariale et les avantages qu'elle comporte pour les chercheurs et les praticiens de l'économie sociale.

Le chapitre 2 présente le modèle de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS à travers les cinq étapes de la recherche partenariale. Quant à elle, la structure de l'Alliance et du Réseau, soit les différentes instances et personnes-ressources qui interviennent dans le processus de la recherche partenariale est présentée au chapitre 3.

Un document intitulé *Guide pour la valorisation des connaissances en contexte de recherche partenariale* constitue le prolongement du présent document. Il peut être consulté pour explorer plus à fond les questions concernant la diffusion et le transfert de connaissances dans le contexte de la recherche partenariale menée au sein de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS.



La recherche partenariale en économie sociale

L'ARUC-ÉS et le RQRP-ÉS se distinguent des structures de recherche traditionnelle en mettant en présence des représentants des milieux universitaire et de l'économie sociale pour réaliser en partenariat des activités de réflexion, de recherche et de valorisation des connaissances en économie sociale.

La recherche partenariale exige en effet une mise en proximité et une mobilisation des chercheurs et des praticiens de façon à combiner leurs savoirs, leurs méthodes et leurs ressources pour réaliser des projets de recherche qui seront autant pertinents pour le milieu universitaire que pour le milieu de la pratique.

« Le type de recherche qui se fait autour des milieux communautaires et des dispositifs de concertation implique souvent un type de savoir basé sur l'expérience des personnes présentes sur le terrain. Ces dernières sont donc essentielles aux chercheurs qui, de leur côté, ont comme mission de systématiser cette expérience et d'en renvoyer un reflet aux acteurs de terrain en fonction des cadres théoriques qui balisent leurs travaux. De leur côté, la connaissance du milieu dont disposent les partenaires constitue un atout irremplaçable lorsque vient le temps de valider les résultats de recherche obtenus par les chercheurs. Par ailleurs, le point de vue des chercheurs peut parfois permettre aux gens de terrain d'amorcer des réflexions et des processus de transformation qui auraient été peut-être plus difficiles à initier sur la seule base de leur dynamique interne. Le rapport chercheurs-acteurs terrain implique donc une réelle relation de réciprocité. »²

2- ARUC-ÉS (2007) Cahier C-07-2007, Compte-rendu du séminaire : « Concertation locale et gouvernance en contexte de revitalisation urbaine », Allocution de Christian Jetté, Professeur en service social, Université de Montréal, p. 30.

Susciter la réflexion...
Décrire les différentes
facettes de l'économie
sociale...
Améliorer le rendement
des organismes
et des entreprises
d'économie sociale...
Éclairer le
renouvellement des
politiques publiques...
Enrichir les programmes
universitaires...

Retombées des activités de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS

Les activités réalisées par l'ARUC-ÉS et le RQRP-ÉS entraînent des retombées importantes pour la reconnaissance et le développement de l'économie sociale.

D'une part, l'ARUC-ÉS et le RQRP-ÉS animent, coordonnent ou participent à des rencontres qui visent à **susciter ou alimenter la réflexion** autour de sujets et de préoccupations qui intéressent le secteur de l'économie sociale. Tel fut le cas, par exemple, lors du *Symposium sur le financement de l'économie sociale*, du colloque intitulé *Le logement communautaire: développer en partenariat*, du séminaire *L'insertion socioprofessionnelle, une réponse à la pauvreté* ou encore de l'atelier *Investir solidairement* dans le cadre du Sommet de l'économie sociale et solidaire.

D'autre part, les activités de recherche contribuent :

- **À cerner une réalité** et à mieux comprendre les dynamiques qui caractérisent un secteur de l'économie sociale ou un territoire donné.

Rappelons le *Symposium sur le financement du logement communautaire*, le *Projet de recherche sur les quinze ans de la table de concertation Vivre Saint-Michel en santé (VSMS)* ainsi que le projet *Contribution de l'économie sociale au développement des milieux ruraux : le cas du Bas-Saint-Laurent*.

- **À répondre à des besoins**, solutionner des problèmes et améliorer le rendement des organismes et des entreprises d'économie sociale.

À titre d'exemples, pensons à la recherche portant sur l'accessibilité au loisir, à celle menant à l'*Évaluation de l'expérimentation visant l'intégration en emploi des personnes ayant le syndrome d'Asperger*, au séminaire organisé sur le thème de la commercialisation ou encore à l'*Analyse des décisions de la Commission municipale du Québec en matière d'exemption de taxes foncières pour les organismes sans but lucratif oeuvrant dans le domaine du loisir : Bilan et perspectives*.

- **Au renouvellement des politiques publiques** et cadres de réglementation.

C'est le cas des partenaires au sein de l'ARUC-ÉS qui sont réunis autour des secteurs de l'habitat communautaire et des services aux personnes. Leurs recherches et rencontres sont consacrées à l'évolution, l'organisation et parfois l'arrimage ou la régulation des services d'aide à domicile et des OSBL d'habitation. À titre d'exemples, citons la recherche intitulée *L'offre de services et les coûts requis pour le soutien communautaire en OSBL d'habitation* ou celle intitulée *Institutionnalisation des EÉSAD : un bilan du cadre national*. Les réflexions et les constats qui en ressortiront seront d'un apport précieux au moment de la révision des politiques du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Il en va de même pour les chercheurs et praticiens de l'économie sociale qui s'intéressent, au sein du RQRP-ÉS, à l'éventualité d'une politique de soutien à l'économie sociale au sein des municipalités.

- **À faire valoir les contributions réelles** et potentielles de l'économie sociale aux fins d'une plus grande reconnaissance sociale et politique.

À cet égard, mentionnons la participation de chercheurs de l'ARUC-ÉS qui ont appuyé le Chantier de l'économie sociale dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral. Celles-ci ont notamment mené à la création du *Programme « Développement des capacités en économie sociale »* dans le cadre de IDÉE-PME et à la création d'un fonds d'investissement de 52,8 millions destiné aux entreprises québécoises d'économie sociale grâce à l'apport des gouvernements du Canada et du Québec ainsi que du Fonds de Solidarité de la FTQ et de FondAction de la CSN.

- **À la naissance d'une identité collective** et au renforcement du réseautage parmi les différents acteurs et entreprises d'économie sociale, et ce, tant au Québec et au Canada que sur le plan international.

Soulignons, entre autres, les liens qui ont été développés avec des partenaires brésiliens dans le cadre de l'ACFAS 2006 lors d'un séminaire organisé par l'ARUC et le CIRIEC.

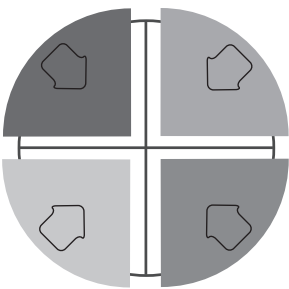
- **À l'enrichissement des méthodes d'enseignement** et des programmes des universités affiliées.

Les chercheurs engagés dans un partenariat de recherche au sein de l'ARUC-ÉS ou du RQRP-ÉS sont à même d'intégrer dans le corpus des cours qu'ils donnent les résultats de leurs travaux et ceux issus de l'Alliance et du Réseau. On les retrouve majoritairement dans les contenus de sciences humaines tels ceux de sociologie, de géographie et de travail social ou encore de gestion. À titre d'exemples de matériel pédagogique issu de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS, citons les livres *La régionalisation au Québec*, de Richard Morin, *L'Économie sociale au Québec, cadre théorique, histoire, réalité et défis*, de Martine D'Amours, de nombreuses monographies ainsi que bon nombre de présentations publiques.

Autres avantages du mode partenarial

L'association chercheurs/praticiens est riche aux plans de la réalisation des activités de réflexion, de recherche, de diffusion et de transfert de connaissances. En fait, la production de savoirs et la valorisation des connaissances sont beaucoup plus efficaces lorsque les milieux concernés sont impliqués et associés au processus de la recherche.

- D'une part, la recherche en partenariat permet au chercheur d'accéder à des données et de couvrir des champs de recherche auxquels il aurait difficilement accès autrement. De plus, la rétroaction des partenaires au cours de la démarche de recherche contribue à augmenter la valeur des résultats.

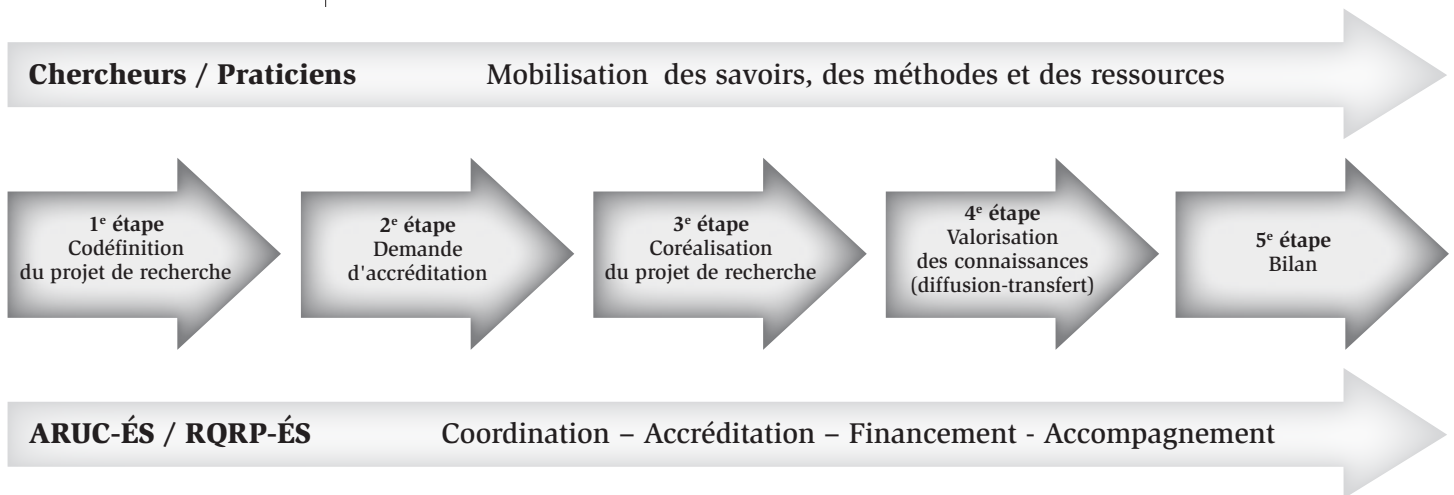


Le mode partenarial augmente les opportunités de diffusion et de transfert et permet d'adapter sur mesure les outils de communication retenus.

- D'autre part, l'information circulant de façon continue entre les théoriciens et les praticiens, le transfert de connaissances se produit en temps réel, de façon bilatérale, au fur et à mesure de l'avancement de la recherche et de la production ou du recensement des connaissances. Les praticiens peuvent ainsi utiliser ces connaissances plus rapidement, c'est-à-dire les mettre au service d'une situation concrète, en réponse à un problème ou un besoin actuel vécu au sein de leur organisation. Ce fut, entre autres, le cas dans le cadre de l'expérimentation de l'intégration en emploi des personnes ayant le syndrome d'Asperger. Dès les résultats préliminaires, certains intervenants participant à la recherche ont commencé à modifier des aspects de leur pratique.
- Le mode partenarial permet également d'adapter « sur mesure » les outils et les supports de communication qui seront utilisés aux fins de transfert des connaissances. En effet, la collaboration d'un milieu de pratique à l'élaboration d'un outil de formation ou d'un guide d'animation qui lui est destiné contribue au succès du transfert.
- De plus, la recherche en partenariat augmente les opportunités de diffusion et de transfert. En effet, au terme d'une recherche, les praticiens participent à la diffusion des résultats et au transfert des connaissances au sein de leur milieu et de leur réseau ainsi qu'auprès des publics visés dans le grand réseau de l'économie sociale.
- Par ailleurs, les praticiens peuvent retirer de la démarche de recherche des compétences nouvelles pour la réalisation de futures actions telles l'aptitude à définir un problème et mettre en oeuvre une démarche systématique. Les activités de réflexion, de recherche ainsi que de valorisation des connaissances suscitent également de multiples occasions de réseautage et de nouvelles alliances.
- Enfin, l'ARUC-ÉS et le RQRP-ÉS donnent l'occasion à des étudiants universitaires de parfaire leur préparation au marché du travail et d'acquérir des connaissances pratiques de la recherche et de l'économie sociale. Les chercheurs encouragent et supervisent la réalisation de mémoires de maîtrise et de thèses de doctorat portant sur l'économie sociale, tandis que les partenaires de l'Alliance et du Réseau peuvent accueillir des stagiaires dans leur organisation ou dans des organisations de leur réseau. Ils contribuent ainsi à former la relève indispensable à la pérennité de l'économie sociale.

Le modèle de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS

Le modèle de recherche partenariale repose sur une implication active et un engagement concret des chercheurs et des praticiens de l'économie sociale. En effet, la mobilisation de leurs savoirs, de leurs méthodes et de leurs ressources est le gage de réussite de la recherche partenariale.



1^e étape

Codéfnition d'un projet de recherche partenariale

L'idée de départ d'une recherche peut être initiée par un chercheur universitaire, issue d'une préoccupation des praticiens de l'économie sociale ou proposée par leurs représentants au sein de réseaux sectoriels ou territoriaux. Cette idée de départ peut également découler d'un projet de recherche précédent. Ensuite, la définition du projet se fait conjointement par le (s) chercheur (s) et le (s) praticien (s).

À partir de l'intuition de départ, les partenaires doivent ensemble explorer plusieurs questions afin de bien définir le projet de recherche partenariale, d'autant plus que la réponse à ces questions peut influencer la démarche de recherche.

L'OBJET DE RECHERCHE



QUOI ?

L'idée initiale de recherche doit s'intéresser à l'économie sociale et donner lieu à une recherche qui en favorisera le développement ou la reconnaissance. De plus, elle doit être transformée en problématique commune aux chercheurs et aux praticiens.

Le projet de recherche correspond-il aux besoins exprimés par les praticiens?

Quels sont les intérêts de chacun à prendre part à la recherche?

Quelles retombées peuvent être anticipées pour les praticiens partenaires?

En quoi ce projet de recherche vient-il enrichir des connaissances théoriques?

En quoi la recherche peut-elle contribuer à la reconnaissance et au développement de l'économie sociale?

LE COMITÉ DE SUIVI



AVEC QUI ?

Un partenariat de recherche réunit chercheur (s) et praticien (s). À ce noyau central, se joignent d'autres partenaires dont le rôle peut en être un de collaboration ou d'aviséur. On le nomme **comité de suivi**.

Quelles collaborations seraient utiles ou requises pour la réalisation du projet?

Quel (s) autre (s) chercheur(s) ou milieu de pratique pourrait-on approcher pour travailler sur cette question?

Quels sont les intérêts de chacun à prendre part à la recherche?

LES UTILISATIONS ENVISAGÉES

LES UTILISATEURS VISÉS

POURQUOI ? POUR QUI ?

En soit, la recherche partenariale vise généralement des retombées concrètes pour l'organisme partenaire du projet de recherche. La recherche intéresse également, au premier chef, les organisations représentées au comité de suivi et aux CAP/GRAP. Néanmoins, les connaissances ou les résultats de la recherche peuvent être utiles à d'autres praticiens et partenaires de l'économie sociale en général.



Des groupes ou des personnes ont-ils déjà manifesté un besoin à l'égard de l'objet de la recherche?

Dans quel contexte, devant quelle problématique, face à quels enjeux le sujet de la recherche est-il pertinent?

Qui est touché par ces enjeux, cette problématique?

Quels autres groupes partagent les mêmes besoins, la même problématique, font face aux mêmes enjeux?

Quelle politique existante pourrait être influencée par cette recherche?

Quelle nouvelle politique cette recherche pourrait-elle alimenter?

**LA MÉTHODE
UTILISÉE
L'ÉCHÉANCIER**

COMMENT ? QUAND ?

Les discussions entre le(s) chercheur(s) et le(s) praticien(s) ont également pour but de s'entendre sur un certain nombre de points touchant :

- La méthodologie utilisée;
- Les ressources humaines et financières requises;
- La distribution des tâches et responsabilités;
- Les engagements de chacun;
- Le plan de travail;
- L'échéancier.



Est-ce qu'on saisit bien les implications requises et les impacts de la méthodologie utilisée pour les partenaires associés au projet?

Quel sera le rôle des praticiens?

De combien ou de quels étudiants avons-nous besoin d'associer au projet?

Qui peut participer au montage financier?

Envisage-t-on déjà des pistes pour la diffusion et le transfert des connaissances?

Quand commence-t-on?

De combien de temps avons-nous besoin?



- Échanges et rétroaction soutenus entre chercheurs et praticiens;
- Attentes et contraintes de chacun des partenaires nommées dès la formation du comité de suivi;
- Mise en commun des compétences et des ressources des partenaires;
- Collaboration de la coordonnatrice ARUC-ÉS ou coordonnateur RQRP-ÉS.

2^e étape

Demande d'accréditation

Une fiche d'accréditation est disponible auprès de la coordonnatrice de l'ARUC-ÉS ou du coordonnateur du RQRP-ÉS. Une fois complétée, la fiche est acheminée par eux au CAP/GRAP concerné. Les coresponsables du comité de suivi (chercheur-praticien) doivent présenter un résumé du projet de recherche au CAP/GRAP.

L'accréditation d'un projet procure au comité de suivi :

- L'accompagnement de la coordonnatrice de l'ARUC-ÉS ou du coordonnateur du RQRP-ÉS;
- Le soutien du CAP/GRAP;
- Un soutien financier pour appuyer le démarrage de la recherche;
- L'accès aux ressources disponibles à l'université membre du comité de suivi;
- L'apport de ressources humaines (étudiants, conseillère aux communications et au transfert de connaissances) aux étapes de réalisation et de valorisation;
- Une visibilité et une diffusion par l'ARUC-ÉS et le RQRP-ÉS.



- Répondre à l'ensemble des questions sur la fiche d'accréditation;
- Correspondre aux plans d'action du CAP/GRAP;
- Faire appel à la coordonnatrice de l'ARUC-ÉS ou au coordonnateur du RQRP-ÉS.

3^e étape

Coréalisation du projet : la coproduction des connaissances

En recherche partenariale, la connaissance, en plus d'être issue du processus de recherche scientifique, découle également de l'interaction entre les chercheurs et les praticiens. Ces échanges contribuent à orienter la démarche de recherche, voire ses objectifs. Ils peuvent également conduire à une mobilisation plus rapide des premiers résultats dans les milieux de pratique.

Concrètement, les chercheurs(s) et les praticien(s), entourés de collaborateurs ou d'avisers au sein du comité de suivi, embauchent un ou des étudiants. Ceux de premier cycle sont initiés au processus de la recherche scientifique en se voyant confier des tâches liées à la réalisation de la recherche documentaire et d'appui technique à la réalisation des enquêtes par questionnaire et au traitement des entrevues.

Les étudiants de deuxième et de troisième cycles se voient, quant à eux, confier des tâches plus complexes liées directement à l'élaboration des outils de recherche et à la réalisation des enquêtes.



- **Respect des différences entre les chercheurs et les praticiens;**
- **Disponibilité des partenaires pour les rencontres du comité de suivi;**
- **Bon encadrement des étudiants embauchés pour mener la recherche;**
- **Collaboration de la coordonnatrice de l'ARUC-ÉS ou du coordonnateur du RQRP-ÉS.**

4^e étape

Valorisation des connaissances

La valorisation des connaissances fait référence aux stratégies de diffusion et de transfert des nouvelles connaissances, incluant la formation. On verra ici à retenir les meilleures stratégies pour maximiser et optimiser les impacts positifs des travaux de recherche sur la pérennité de l'économie sociale et le développement des collectivités ainsi que l'enrichissement des programmes des universités.

La diffusion des connaissances consiste à rendre accessible et à faire connaître à des auditoires ciblés l'existence d'une recherche, en cours ou terminée.

Le transfert des connaissances est, pour sa part, un processus qui entraîne, à divers degrés, l'appropriation et l'intégration des connaissances, et ultimement, un changement dans les comportements individuels ou organisationnels.

Dans les deux cas, une **transformation** des résultats de recherche est nécessaire. Ces derniers doivent en effet être traduits ou présentés dans une forme adéquate, en fonction des utilisations envisagées et des clientèles visées. La diffusion et le transfert impliquent donc la création d'outils et de supports de communication afin de rendre la connaissance utile et utilisable par les clientèles visées.



- La mobilisation des partenaires de recherche
- La planification
- L'identification des publics à rejoindre
- L'identification des objectifs poursuivis
- Le choix de stratégies et de moyens adéquats
- L'identification des ressources humaines et financières requises et montage financier
- Le bilan des efforts de valorisation

Le lecteur désireux de s'outiller davantage en matière de valorisation des connaissances pourra consulter le *Guide pour la valorisation des connaissances en contexte de recherche partenariale*.

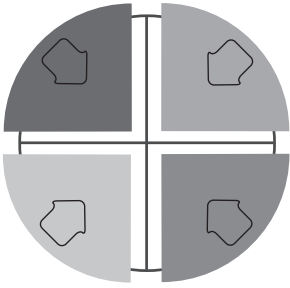
5^e étape

Bilan de la recherche partenariale

Le bilan de l'activité de réflexion, de recherche ou de valorisation, qu'il soit fait de façon formelle ou informelle, pendant la démarche ou lorsqu'elle prend fin, permet à tous les acteurs engagés dans l'activité partenariale de tirer profit de l'expérience. Lorsque ce bilan est réalisé au cours de la démarche, il permet de réajuster celle-ci afin qu'elle soit mieux adaptée aux besoins et au contexte entourant l'activité. Le bilan permet en outre de renforcer la qualité du partenariat et d'optimiser l'atteinte des objectifs poursuivis.

Lorsqu'il est réalisé à la fin de la démarche de recherche, l'exercice permet de transférer dans une prochaine activité partenariale les apprentissages effectués. Enfin, le bilan des différents aspects entourant la recherche partenariale permet à l'ARUC-ÉS et au RQRP-ÉS de bonifier leur mode de fonctionnement et leurs mécanismes de coordination.

Aspects à évaluer	Indicateurs
Le processus de recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources financières et en nature consacrées par les partenaires • Intégration et formation d'étudiants
Qualité du partenariat	<ul style="list-style-type: none"> • Implication des partenaires • Freins, aspects facilitateurs
Les activités de recherche et de réflexion réalisées	<ul style="list-style-type: none"> • Nature • Importance • Nouvelles connaissances produites
Les activités de diffusion, de transfert ou de formation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et nature des activités menées par les membres de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS • Qualité et pertinence des outils et des activités
L'enrichissement des méthodes et programmes des universités	<ul style="list-style-type: none"> • Création et modification des programmes d'enseignement • Ressources de l'ARUC-ÉS mobilisées explicitement pour participer à des comités de programmes, des enseignements et autres activités reliées



La structure de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS

Le mode de travail en partenariat, qui met en présence le milieu de la recherche universitaire et celui de l'économie sociale, se reflète dans le type de gouvernance de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS.

La codirection

En effet, l'ARUC-ÉS et le RQRP-ÉS sont codirigés par Jean-Marc Fontan, professeur au département de sociologie à l'UQAM, et Nancy Neamtan, présidente-directrice générale du Chantier de l'économie sociale.

Les comités de coordination

Il en va de même pour les comités de coordination qui réunissent tant le milieu universitaire que le milieu de la pratique, comme le montre le tableau suivant :

	ARUC-ÉS	RQRP-ÉS
Codirecteurs	X	X
Coresponsables des CAP	X	
Coresponsables des GRAP		X
Coordonnateur du RQRP-ÉS		X
Coordonnatrice de l'ARUC-ÉS	X	
Universités participantes	X	
Comité sectoriel de main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire (CSMO-ÉSAC)	X	X
Service aux collectivités de l'UQAM	X	
Centrales syndicales CSN, FTQ	X	
Fonds de solidarité de la FTQ	X	
FondAction de la CSN	X	
Représentant des étudiants associés aux projets de recherche	X	

À l'instar d'un conseil d'administration, leur rôle est :

- D'accréditer les projets de recherche;
- De suivre l'évolution des projets de recherche et des activités de diffusion et de transfert des résultats;
- D'encourager les échanges entre les CAP/GRAP et planifier des actions communes;
- De participer à l'analyse et à la synthèse comparative et transversale des connaissances produites.

Les chantiers d'activités partenariales (CAP)

Les groupes régionaux d'activités partenariales (GRAP)

Les CAP et les GRAP constituent des groupes de travail qui mettent en œuvre différentes activités de réflexion, de recherche ainsi que de valorisation des connaissances en économie sociale. Ils sont constitués de chercheurs et de praticiens ayant un intérêt pour la thématique exploitée au sein du CAP/GRAP en question.

Le champ d'action de l'ARUC-ÉS est sectoriel tandis que celui du Réseau est territorial. Ainsi, les travaux de l'ARUC-ÉS se concrétisent à l'intérieur de cinq CAP qui sont spécialisés dans autant de secteurs d'intervention :

- Services aux personnes;
- Habitat communautaire;
- Loisir et tourisme social;
- Finance;
- Développement local et régional.

De son côté, le Réseau comprend huit GRAP implantés dans les régions québécoises où l'on trouve une institution universitaire.

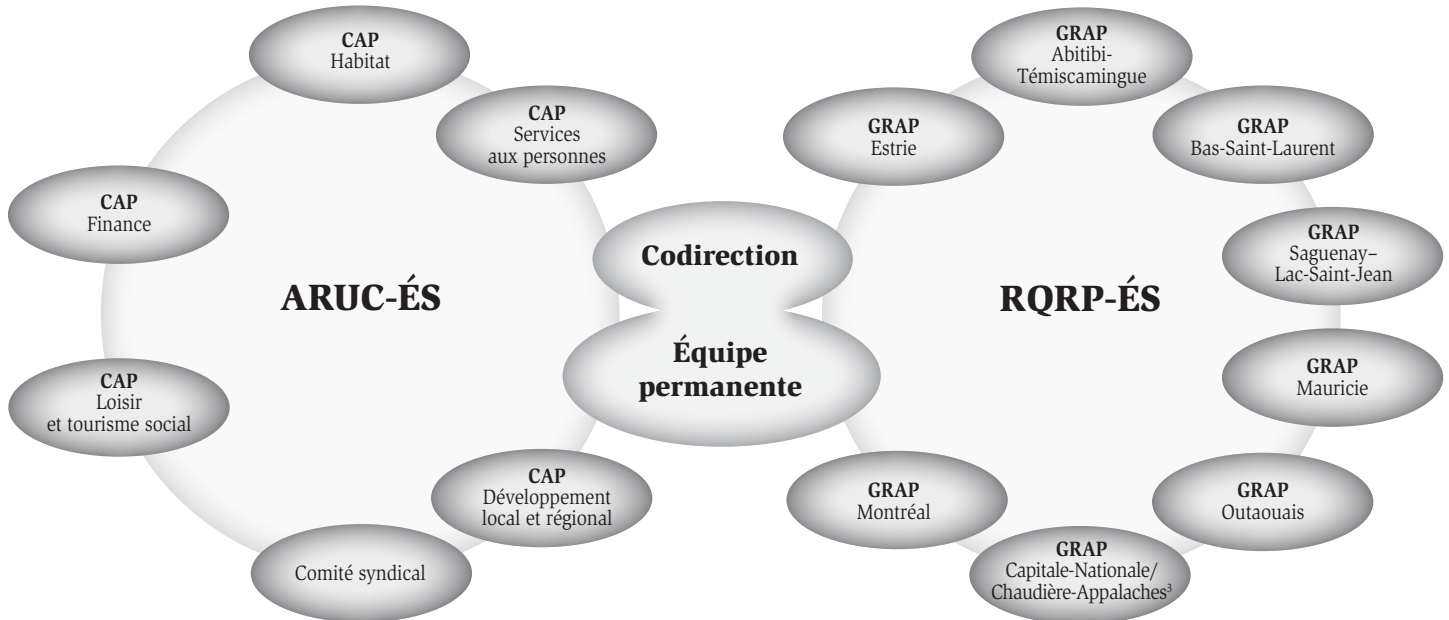
- Abitibi-Témiscamingue;
- Outaouais;
- Estrie;
- Québec/Chaudière-Appalaches;
- Mauricie;
- Montréal;
- Saguenay/Lac-Saint-Jean;
- Bas-Saint-Laurent.

La recherche partenariale : le modèle de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS

Les CAP et les GRAP sont codirigés par un chercheur et un praticien. Ces deux coresponsables assument un rôle de leadership à l'égard de l'ensemble des activités et de la gestion des ressources dont dispose le CAP/GRAP pour réaliser ses projets.

Les responsabilités de chaque CAP/GRAP sont :

- D'identifier des thématiques de recherche et d'élaborer le plan de travail annuel;
- D'analyser et évaluer les projets aux fins d'accréditation;
- D'allouer les ressources financières;
- De suivre l'évolution des projets de recherche et des activités de diffusion ou de transfert;
- D'organiser des séminaires et des colloques.



3- Centre de recherche, d'information et de développement de l'économie solidaire de Québec (CRIDÉS).

Les comités de suivi

Les comités de suivi sont constitués du ou des chercheur(s) universitaire(s) et des représentants du milieu de l'économie sociale qui se mobilisent autour d'une recherche. Chaque CAP/GRAP chapeaute plusieurs comités de suivi.

Les comités de suivi sont responsables de mener à bien toute la démarche, allant de la définition du projet à l'évaluation de la recherche partenariale, en passant par la demande d'accréditation et la participation à la valorisation des connaissances.

Les partenaires de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS

Les principaux partenaires de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS représentent les milieux suivants :

- **Universitaire** : Université Laval, Université Concordia, Université de Sherbrooke, Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), à Montréal (UQAM), à Rimouski (UQAR), à Trois-Rivières (UQTR), en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), en Outaouais (UQO);
- **De l'économie sociale** : Chantier de l'économie sociale; Association des groupes de ressources techniques du Québec, Conseil québécois du loisir, pôles régionaux d'économie sociale;
- **Syndical** : Confédération des syndicats nationaux (CSN), Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ);
- **Du financement** : FondAction de la CSN, Fonds de solidarité de la FTQ, Réseau d'investissement social du Québec (RISQ); Association des centres locaux de développement du Québec (ACLQDQ);
- **Du développement de la main-d'œuvre** : Comité sectoriel de la main-d'œuvre en économie sociale et en action communautaire (CSMO-ÉSAC).

À ces principaux partenaires s'ajoutent d'autres acteurs qui viennent enrichir les activités de réflexion, de recherche ou de valorisation, selon les projets, en mettant à profit leur expertise, leurs connaissances et leurs ressources. C'est le cas, par exemple, de l'Université de Montréal, de l'École nationale d'administration publique (ENAP), de l'Institut national de la recherche scientifique – Urbanisation, Culture et Société (INRS-UCS), de l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPPE), de Centraide du Grand Montréal, des corporations de développement économique communautaire (CDEC), de la Coalition des organismes communautaires en développement de la main-d'œuvre (COCDMO), de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS), du Regroupement des entreprises d'économie sociale en aide domestique du Québec (REÉSADQ), de la Caisse d'économie solidaire, des coopératives, etc.

Les étudiants

Les activités de l'Alliance et du Réseau visent la mobilisation d'étudiants au sein des universités impliquées. Que ce soit dans le cadre d'un stage ou d'un emploi, ils peuvent participer à la réalisation des activités de réflexion, de recherche et de valorisation des connaissances, faisant ainsi l'expérience de tous les aspects que cela comporte : conception, gestion, utilisation d'une méthode de recherche, compte rendu, transformation et diffusion des résultats.

De plus, en assistant aux réunions de travail des comités de suivi, les étudiants se familiarisent avec une gouvernance partagée entre chercheurs et partenaires du milieu.

Concrètement, leur travail peut consister à faire de la recherche documentaire, mener des entrevues, compiler et analyser des résultats, rédiger un compte rendu de recherche, planifier des activités de réflexion ou de diffusion telles que séminaires et colloques, et en assurer la logistique.

L'équipe permanente

La coordonnatrice de l'ARUC-ÉS

Le coordonnateur du RQRP-ÉS

À la fois organisateurs, médiateurs et agents de liaison, ils assurent le réseautage et l'arrimage entre les chercheurs et les représentants du milieu.

En collaboration avec les coresponsables et les codirecteurs, ils planifient et animent les réunions des comités de coordination et des CAP/GRAP ainsi que, à l'occasion, des comités de suivi.

La conseillère aux communications et transfert de connaissances

Son rôle est de conseiller et de soutenir les coordonnateurs, les comités de suivi et les CAP/GRAP en matière de valorisation des connaissances.

L'assistante administrative

Elle est responsable des demandes de financement, du soutien technique et du suivi administratif, de la comptabilité, des états financiers, de la gestion interne et des relations avec l'université.

Conclusion

Ce document vise à faire connaître le mode de travail en partenariat au sein de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS et à promouvoir les avantages que la recherche partenariale peut comporter pour les chercheurs, mais aussi pour les praticiens de l'économie sociale.

Bien que les retombées des activités de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS ne soient pas le propre du mode partenarial de la recherche, on constate le fait que, lorsque les milieux de pratique concernés sont impliqués dans le processus de recherche, la production de savoirs et la valorisation des connaissances sont beaucoup plus tangibles. Le processus même de la recherche-action entraîne un transfert bilatéral des connaissances.

Par ailleurs, si la recherche partenariale exige une mise en proximité et une mobilisation des chercheurs et des praticiens de façon à combiner leurs savoirs, leurs méthodes et leurs ressources, ce mode de travail peut également provoquer un « choc » de cultures, car il met en présence des milieux différents à plusieurs égards : règles de régie interne, valeurs, enjeux, ressources, etc. La recherche partenariale comporte donc des défis à ne pas sous-estimer : respect des différences, échanges et rétroaction soutenus, identification des attentes et contraintes de chacun, mise en commun des compétences et des ressources des partenaires ainsi que partage des tâches et responsabilités.

Enfin, nous croyons que le succès et l'avenir de la recherche partenariale relèvent du travail d'équipe et d'un leadership partagé tant par les praticiens que par les chercheurs. Nous souhaitons donc que ce document encourage de nouveaux chercheurs et de plus en plus de milieux de pratique en économie sociale à tenter l'expérience de la recherche partenariale.

Bibliographie

ARUC-ÉS (2007). Cahier C-07-2007, *Compte-rendu du séminaire : « Concertation locale et gouvernance en contexte de revitalisation urbaine »*, Université de Montréal, 41 pages.

Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (2006). *Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) pour le Programme de subventions liées à l'économie sociale*.

DALLAIRE, M. (2002). *Cadres de collaboration des approches participatives en recherche : recension d'écrits*, Chaire Approches communautaires et Inégalités de santé. FCRSS/IRSC, Université de Montréal, 25 pages.

Demande de subvention au Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, ARUC-ÉS-phase 2.

GERVAIS, Lise [s.d.]. *La recherche en partenariat : maintenir l'utopie et relever le défi de la réalité*, Relais-Femmes, 8 pages.

ROY, M.; GUINDON, J.C.; FORTIER, L. (1995). *Transfert de connaissances – revue de littérature et proposition d'un modèle*, Rapport, IRSST, 53 pages.

Réseau canadien de transfert de la recherche (RCTR) (2001). [En ligne], Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé, *Transfert des connaissances : au-delà de la santé*, Compte rendu de la conférence qui a eu lieu à Toronto, les 26 et 27 octobre 2000. (http://www.chsrf.ca/knowledge_transfer/resources_f.php), 10 pages.

VAILLANCOURT, Yves (2005). *La Démocratisation des connaissances : L'expérience des pratiques de recherche misant sur un partenariat université-communauté*, LAREPPS/UQAM, 19 pages.

VAN SCHENDEL, V.; FONTAN J.-M.; BUSSIÈRES, D.; PROULX, L. (2004). *Développer l'arrimage et la proximité chercheurs-milieu, Pistes pour une amélioration de la diffusion et du transfert à l'ARUC-ÉS.*, Document pour le comité de coordination du 6 avril 2004, ARUC-ÉS, 13 pages.

Annexe

Fiche d'accréditation

1. Titre du projet :
2. CAP où est présenté le projet :
3. Type de projet :
 - Réflexion
 - Recherche
 - Diffusion
 - Transfert
4. Partenaires
 - Université :
 - Communauté :
5. Autres membres du comité de suivi du projet
 -
 -
 -
6. Date de la première rencontre du comité de suivi :
7. Liens avec les axes de travail
 - L'apport novateur à la régulation
 - La contribution de l'ÉS au développement territorial et sectoriel
 - Les modalités de fonctionnement et les outils de gestion
8. Description du projet (maximum 10 lignes)
 - 8.1. Objet de recherche
 - 8.2. En quoi ce projet répond-il à un besoin du milieu de l'économie sociale?
9. Valorisation :
 - 9.1. Utilisations/utilisateurs visés
 - 9.2. Activités de diffusion ou de transfert envisagées
10. Échéancier
 - Date de début :
 - Date de fin :
11. Organisme subventionnaire et montant
12. Ressources demandées au CAP
13. Nom des étudiants participant au projet